



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2020

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que, dans les communes de 3 500 habitants et plus, une présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles, doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRe du 7 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financière des collectivités locales.

Bien que non soumis à ces obligations, le Conseil municipal entend se soumettre à cet exercice, dans un souci de transparence. La présente note sera, comme le budget primitif 2020, disponible sur le site internet de la commune.

Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2020 a été bâti sur les bases du rapport d'orientation budgétaire, présenté le 23 juillet 2020, et établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement ;
- De ne pas augmenter la fiscalité, en maintenant les taux historiques des contributions directes ;
- De poursuivre la dynamique de désendettement, en finançant les dépenses d'équipement sans recours à l'emprunt.

Ce budget est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2019.

➤ Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 2 806 513,52€, soit un budget en augmentation de près de 17% par rapport au budget prévisionnel de 2019 (2 399 382,28€).

• Recettes :

Le montant des recettes de fonctionnement s'élève donc à 2 806 513,52€, dont 2 092 318,11€ au titre des recettes dites réelles (hors excédent de fonctionnement reporté, et écritures d'ordre). Soit une augmentation d'un peu moins de 3 800€ par rapport à 2019.

Elles se répartissent comme suit (*n.b : les taux annoncés sont calculés sur la base des recettes « réelles »*) :

- Le poste le plus important est constitué par le produit des contributions directes, qui représente près de 68% des ressources de la commune ;
- Les dotations et participations alimentent la section de fonctionnement, pour un montant de 413 114€ (soit 20% des recettes de fonctionnement) ;
- Le produit des services, des domaines et de gestion courante, ainsi que les revenus des immeubles, représentent près de 59 000€, soit près de 3% des recettes. Il est en baisse sensible par rapport à l'exercice 2019, en raison de la perte de recettes (facturation aux familles du restaurant scolaire) liées à la crise sanitaire ;
- Sont comprises également dans les recettes de fonctionnement les atténuations de charge, tels notamment les remboursements des rémunérations des agents en congé maladie, effectués par l'assurance au titre de la garantie statutaire, pour près de 17 000€.

Enfin, est inclus dans les recettes de fonctionnement le montant de l'excédent cumulé reporté de l'exercice 2019, pour 701 695,41€.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – BUDGETS PRIMITIFS ANNEES 2019 ET 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES				
Chap.	Libellé	BP 2019	BP 2020	Variation
013	Atténuation de charges	30 920,00	17 054,00	-13 866,00
70	Ventes des produits fabriqués, prestations de service	78 250,00	55 430,00	-22 820,00
73	Impôts et taxes	1 530 428,00	1 598 207,00	67 779,00
74	Dotations, subventions et participations	434 889,89	413 114,00	-21 775,89
75	Autres produits de gestion courante	4 630,00	4 002,00	-628,00
Total des recettes de gestion courante		2 079 117,89	2 087 807,00	8 689,11
76	Produits financiers	25,52	29,00	3,48
77	Produits exceptionnels	8 967,00	4 482,11	-4 484,89
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 088 110,41	2 092 318,11	4 207,70
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	2 000,00	12 500,00	10 500,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 000,00	12 500,00	10 500,00
TOTAL		2 090 110,41	2 104 818,11	14 707,70
002	Résultat reporté ou anticipé	309 271,87	701 695,41	392 423,54
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		2 399 382,28	2 806 513,52	407 131,24

Chapitre 013 – Atténuation de charges : Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux arrêts maladie ou accidents de travail. Sur le premier semestre 2020, le nombre de jours de congé maladie est nettement inférieur à celui de 2019 (reprise des agents après une longue période d'arrêt fin 2018 et début 2019), ce qui explique que les retours d'assurance soient moindres. Cette diminution doit s'interpréter comme un signal positif quant à l'état de santé des personnels communaux.

Chapitre 70 – Ventes des produits fabriqués, prestations de service : Il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour la restauration scolaire, les locations de matériels. D'autres recettes, moins importantes, sont enregistrées dans ce chapitre, notamment les redevances d'occupation du domaine public, telles que celles payées par les concessionnaires et les commerçants (ces-derniers étant exonérés pour 2020, en raison de la crise sanitaire).

La crise sanitaire, avec un confinement du pays pendant près de deux mois, puis un déconfinement avec de strictes mesures sanitaires, impacte considérablement ce chapitre (sur la période de mars à juillet 2020, le produit de la facturation du restaurant scolaire a baissé de 25 000€ par rapport à 2019).

Chapitre 73 – Impôts et taxes : Les taux d'imposition ne seront pas modifiés en 2020. Pour autant, la revalorisation des bases fiscales conjuguée à l'évolution démographique et urbanistique de la commune conduit à une augmentation de ces produits (+ 49 k€ par rapport à 2019).

A cela s'ajoutent l'attribution de compensation et la dotation de solidarité communautaire versées par la CDA de La Rochelle, pour 137 433€.

Un autre poste important de recettes est constitué par le versement de la taxe additionnelle aux droits de mutation, par le Conseil départemental ; compte tenu de la crise sanitaire, une diminution de près de 15 000€ est envisagée pour 2020, portant la recette escomptée de 45 000 à 30 000€.

Enfin, les recettes provenant de la taxe sur les pylônes électriques, à hauteur de 7 629€, sont inscrites au chapitre 73.

Chapitre 74 – Dotations et participations : Ce chapitre concerne essentiellement les dotations de l'Etat. Le montant de la dotation globale de fonctionnement s'élèvera à 268 093€, composés de :

- La dotation forfaitaire : 224 378€
- La dotation de solidarité rurale : 42 078€
- La dotation nationale de péréquation : 1 637€.

Les participations versées par les autres communes, groupements, ou organismes s'analysent comme suit :

- Participation du SIVU l'Envol : 59 000€ environ (prestations de services de la Caisse d'Allocations Familiales) ;
- Participations de la CDA, au titre de l'entretien des zones d'intérêt communautaire (Port de la Pelle et zone artisanale des Beauvoirs) et de la Dotation pour la lecture publique, estimées respectivement à 10 500€ (dont un reliquat de 2019) et 5 755€ ;
- Participation versée par La Poste pour le fonctionnement de l'agence postale communale : 14 136€ environ.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : Les recettes de ce chapitre sont constituées par l'encaissement des locations de salles municipales et d'un logement communal pour hébergement d'urgence. La crise sanitaire impacte négativement la location de salles au cours du printemps et de l'été.

Parallèlement, le logement communal a été occupé pour la seule période de mars à juillet. A ce jour, aucun demandeur ne s'est manifesté.

Chapitre 77 – Produits exceptionnels : D'un montant global de 4 482€, ils correspondent notamment à l'encaissement des dons (qui sont ensuite reversés au Centre Communal d'Action Sociale), au remboursement des assurances en cas de sinistre, de trop-perçus suite à facturation ou résiliation de contrats, etc.

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : Il concerne des écritures d'ordre budgétaire, portant sur les travaux en régie, qui peuvent ainsi être valorisés au sein de la section d'investissement au titre du Fonds de compensation pour la TVA. Le montant est estimé à 12 500€ (plantations rue du Port, réfection à la salle du Petit Poucet, extension du jardin partagé).

- **Dépenses** : le montant des dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à 2 806 513,52€, dont 1 723 745€ de dépenses réelles (hors opérations d'ordre et virement à la section d'investissement).

Elles se répartissent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – BUDGETS PRIMITIFS ANNEES 2019 ET 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES				
Chap.	Libellé	BP 2019	BP 2020	Variation
011	Charges à caractère général	449 052	515 759,89	66 707,89
012	Charges de personnel	922540	887 845,00	-34 695,00
014	Atténuation de produits	9000	15 325,00	6 325,00
65	Autres charges de gestion courante	259185,72	251 560,11	-7 625,61
Total des dépenses de gestion courante		1 639 777,72	1 670 490,00	30 712,28
022	Dépenses imprévues	10 000	14 000,00	4 000,00
66	Charges financières	8500	6 000,00	-2 500,00
67	Charges exceptionnelles	5596	7 035,44	1 439,44
68	Dotations aux amortissements et provisions	36200	27 000,00	-9 200,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 700 073,72	1 724 525,44	24 451,72
023	Virement à la section d'investissement	691 686,13	1 074 365,65	382 679,52
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	7622,43	7 622,43	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		699 308,56	1 081 988,08	382 679,52
TOTAL		2 399 382,28	2 806 513,52	407 131,24
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		2 399 382,28	2 806 513,52	407 131,24

Chapitre 011 – Charges à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, fournitures et transports pour les scolaires, denrées pour le restaurant scolaire, fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, impôts et taxes payées par la commune, primes d'assurances, contrats de maintenance...

Il est en augmentation par rapport au BP 2019, en raison d'une montée en charge des dépenses d'entretien du patrimoine communal :

- Entretien des bâtiments communaux (remaniage des toitures de plusieurs bâtiments communaux notamment...),
- Entretien des voiries (deux campagnes de PATA – enrobeur projeteur prévues dans l'année, marché pour entretien des accessoires de voirie...) et de l'environnement (élagage, entretien du chêne...),
- Travaux en régie (plantations rue du Port, réfection à la salle du Petit Poucet, extension du jardin partagé).

Chapitre 012 – Charges de personnel : Le montant budgété est inférieur au prévisionnel 2019, malgré :

- La mise en œuvre du 3^{ème} volet des mesures contenues dans le protocole « Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations » ;
- Le glissement vieillesse technicité (progression de carrière des agents) ;

Le poste « personnel extérieur » est en baisse : diminution du nombre de jours d'arrêt maladie, crise sanitaire ayant mis fin au recours aux personnels contractuels dans les écoles d'avril à juillet, recrutement de deux contractuels aux services techniques « en direct », et non plus via un conventionnement avec le Centre de gestion.

En outre, deux agents ont été placés, respectivement, en disponibilité pour convenance personnelle, et en détachement dans une autre collectivité, chacun pour une période de six mois, et n'ont donc pas été rémunérés par la commune sur ces périodes.

Chapitre 014 – Atténuation de produits : 15 325€ sont inscrits au titre de la contribution au Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale (estimation).

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : Ce chapitre intègre :

- Les contributions aux Syndicats intercommunaux, et notamment l'Envol et Soluris ;
- Le versement des indemnités aux élus et l'inscription de crédits pour la réalisation de formations, indispensables en ce début de mandat ;
- Les redevances pour utilisation des logiciels métiers ;
- Les subventions de fonctionnement aux associations et au CCAS, toutes deux en diminution cette année.

Chapitre 66 – Intérêts de la dette : Ce chapitre comprend le remboursement de la dette, pour un montant de 6 000€, correspondant à la dynamique de désendettement progressif de la commune combinée à des taux d'intérêts historiquement bas.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : Dans ce chapitre figure la dotation allouée à la bibliothèque, estimée à 5 755€. Ce montant est estimatif, puisqu'il correspond à l'intégralité de la Dotation pour la lecture publique versée par la CDA à la commune, et dont le montant pour 2020 n'est pas encore notifié.

Chapitre 68 – Dotation aux amortissements et provisions : Ce chapitre est composé des provisions constituées dans le cadre de contentieux en cours ou à venir, et face au risque de créances irrécouvrables. En l'espèce, il s'agit d'une provision dans le cadre du litige lié à la reconstruction du mur d'un riverain, situé rue des Cluzeaux.

Chapitre 22 – Dépenses imprévues : Une ligne de 14 000€ est budgétée, afin de pourvoir aux dépenses imprévues susceptibles de survenir à l'occasion de l'exécution du budget.

Chapitre 42 – Opérations d'ordre : Il s'agit de dotations pour l'amortissement d'une subvention d'équipement versée par la Commune à la SEMDAS à hauteur de 22 673€, à l'occasion de l'opération « ZAC de la Motte Brûlée », sur une durée de 30 ans (soit 7622.43€ / an€), soit jusqu'en 2046. Il est précisé que cet amortissement des subventions est obligatoire pour toutes les collectivités, quelle que soit leur catégorie démographique.

Chapitre 23 – Virement à la section d'investissement : Cette somme contribue à l'autofinancement de la section d'investissement.

➤ Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 2 406 830,13€ soit un budget en augmentation de près de 6% par rapport à celui de 2019 (2 274 137,03€).

- **Recettes :**

Le montant des recettes d'investissement s'élève à 2 406 830,13€.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2019 ET 2020

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES				
Chap.	Libellé	BP 2019	BP 2020	Variation
013	Subventions d'investissement	281 677,27	42 086,00	-239 591,27
016	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		281 677,27	42 086,00	-239 591,27
10	Dotations, fonds divers et réserves	151 408,08	283 905,07	132 496,99
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	613 360,94	208 082,26	-405 278,68
024	Cession	1 450,00	1,00	-1 449,00
28	Amortissements des immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		766 219,02	491 988,33	-274 230,69
021	Virement de la section de fonctionnement	691 686,13	1 074 365,65	382 679,52
040	Opérations d'ordre entre sections	7 622,43	7 622,43	0,00
041	Opérations patrimoniales	5 447,03	1 000,00	-4 447,03
Total des recettes d'ordre d'investissement		704 755,59	1 082 988,08	378 232,49
TOTAL		1 752 651,88	1 617 062,41	-135 589,47
001	Résultat reporté ou anticipé	521 485,15	789 767,72	268 282,57
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 274 137,03	2 406 830,13	132 693,10

Les recettes sont constituées par :

- Le versement du FCTVA au titre des investissements de 2018, estimé à 156 000€ ;
- Le versement de la taxe d'aménagement, pour 127 905€ ;
- Les subventions accordées par le Conseil Départemental et l'Etat (dotation d'équipement des territoires ruraux) au titre des opérations suivantes :
 - o Modification du système de chauffage et réfection du sol du gymnase Chansigaud ;
 - o Création d'une salle de musique ;
 - o Extension de la mairie.

La principale recette provient de l'autofinancement dégagé en section de fonctionnement et résultant des excédents capitalisés, qui permet d'éviter tout recours à l'emprunt pour financer les investissements.

- **Dépenses**

Le montant des dépenses d'investissement s'élève à 2 406 830,13€ qui se répartissent entre :

- Le remboursement du capital de la dette : 126 500€ ;
- Le paiement restes à réaliser 2019 (travaux et acquisition « commandés » en 2019, en cours ou achevés mais dont les factures n'ont pas été encore réceptionnées) : 997 849,98€ ;
- Les équipements nouveaux, dont le détail est présenté dans les pages suivantes : 1 268 980,15€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2019 ET 2020

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES				
Chap.	Libellé	BP 2019	BP 2020	Variation
13	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	129 000,00	126 500,00	-2 500,00
20	Immobilisations incorporelles	25 262,74	17 300,00	-7 962,74
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 007 480,44	2 198 977,17	191 496,73
23	Immobilisations en cours	104 946,82	50 552,96	-54 393,86
020	Dépenses imprévues	0	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 266 690,00	2 393 330,13	126 640,13
040	Opérations patrimoniales	2 000,00	12 500,00	10 500,00
041	Opérations patrimoniales	5 447,03	1 000,00	-4 447,03
Total des dépenses d'ordre d'investissement		7 447,03	13 500,00	6 052,97
TOTAL		2 274 137,03	2 406 830,13	132 693,10
001	Résultat reporté ou anticipé	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 274 137,03	2 406 830,13	132 693,10

Les restes à réaliser de 2019 sont détaillés ci-après :

Article	Services	Date	Tiers	Objet	Total TTC
2031	0201	24/05/2019	BUREAU ALPES CONTR	CONTROLE TECHNIQUE - EXTENSION DE LA MAIRIE	984,00
2031	306	24/05/2019	BUREAU ALPES CONTR	MISSI RAPPORT CONTROLE TECHNIQUE APRES TRAVAUX DEMANDE C	816,00
2135	251	27/06/2019	METALLERIE GONCALV	GARDE CORPS PROTECTION CANTINE - PORTE ATEL MNCPX	1 020,00
2135	027	27/06/2019	METALLERIE GONCALV	GARDE CORPS PROTECTION CANTINE - PORTE ATEL MNCPX	780,00
2135	412	27/06/2019	METALLERIE GONCALV	GARDE CORPS PROTECTION CANTINE - PORTE ATEL MNCPX	1 560,00
2135	309	23/12/2019	TURCOT PERE ET FILS S	CHARPENTE ET MACONNERIE LOCAL MUSIQUE PLACE A.COLL	6 618,57
2135	309	23/12/2019	ETOURMY JEAN-MICHE	TRAVAUX DE PLATRERIE SALLE DE MUSIQUE	4 656,62
2135	2511	14/01/2020	HENRI JULIEN	CHARIOT TABLE DESSEKTE ENTRE VARIO ET FOUR	384,00
2151	822	07/11/2017	DEPARTEMENT DE LA C	ACOMPTRE REQUALIFICATION RUE DES ECOLES	192 021,19
2151	Défaut	19/11/2019	CDA LA ROCHELLE	REPRISE RESEAU USEES ZAC DE LA MOTTE BRULEE	9 783,21
2151	Défaut	24/12/2019	SYNDICAT DEP VOIRIE	AMENAGEMENT RUE DU PORT 693245.27 + MISE EN PLACE	710 638,67
2152	822	29/11/2019	EMAIL REPLICA	PANNEAUX DE RUES FIXATION MURAL 1 = 500X300	427,20
2152	822	14/01/2020	SYNDICAT DEP VOIRIE	PANNEAUX INTERDICTION TRANSPORTS EXCEPTIONNELS	213,50
21534	Défaut	11/07/2017	SDEER SYNDICAT DEPA	ECLAIRAGE TERRAIN DE RUGBY REPARATION CABLE EN DE	1 582,46
21534	822	23/09/2019	SDEER SYNDICAT DEPA	REMPACEMENT DE 6 PRISES ILLUMINATIONS VETUSTES	463,06
21534	Défaut	04/10/2019	SDEER SYNDICAT DEPA	ECLAIRAGE PARKING DERRIERE EGLISE + ALLEE DU CIMET	4 446,59
21534	820	24/10/2019	SDEER SYNDICAT DEPA	INTEGRATION CLOS DU PUIITS DANS LE DOMAIEN PUBLIC	1 239,57
21534	822	11/12/2019	SDEER SYNDICAT DEPA	REMPACEMENT MY462 RUE G. AUJARD	454,53
21534	822	11/12/2019	SDEER SYNDICAT DEPA	REMPACEMENT MY 319 RUE CH VERT	253,95
2158	823	14/01/2020	ESPRIT MOTOCULTURE	FOURNITURE D UN ECHENILLOIR AVEC LAME DE SCIE ET P	199,24
2184	Défaut	15/10/2019	BUT	1 biblio blanco 289250 blanc L79.6X191.5X26.80	39,99
2184	Défaut	15/10/2019	BUT	6 1 biblio blanco 289250 blanc L79.6X191.5X26.80	95,94
2184	823	19/11/2019	UGAP	ARMOIRE PHYTOSANITAIRE POUR ESPACES VERTS	647,86
2188	2511	23/09/2019	ERCO SASU	RAMPE DE SELF RESTAURANT PRIMAIRE	914,28
2188	820	14/01/2020	PROLUDIC	FOURNITURES ET POSE JEUX PARC SIMENON	7 056,59
2313	4111	17/11/2016	OPTIM ARCHITECTURE	Marché n°201603 - REHABILITATION DE LA SALLE CHA	4 354,80
2313	0201	26/08/2019	TURCOT PERE ET FILS S	Marché n°201902 - CONSTRUCTION EXTENSION MAIRIE	28 583,42
2313	Défaut	13/09/2019	TURCOT PERE ET FILS S	OUVERTURE POUR JONCTION AVEC EXTENSION DE LA MAIRI	4 345,00
2313	0201	14/01/2020	ATELIER VINET	Marché n°201902 - CONSTRUCTION EXTENSION MAIRIE	13 269,74
TOTAL					997 849,98

Les investissements nouveaux retenus au titre de l'année 20120 (hors restes à réaliser 2018) sont détaillés dans les pages suivantes.

Légende :

- Jaune : opérations « urgentes » déjà engagées et/ou payées.
- Blancs : opérations non effectuées, devant être réalisées en 2020.
- Vert : opérations non effectuées, possiblement reportées en N+1, N+2, voire plus.

Libellé	Montant TTC	Article comptable
<i>Etude aménagement embellissement accès/parvis de Mairie (syndicat de la voirie) niveau ESQ/AVP</i>	3 000,00	2031
<i>Etude aménagement rue Gaston Aujard sur toute la longueur - (syndicat de la voirie) niveau ESQ/AVP</i>	4 000,00	2031
<i>Etude aménagement Rue de la Rochelle (qualitatif avec paysagiste/urbaniste et Syndicat de la Voirie) - niveau ESQ</i>	7 500,00	2031
<i>Enveloppe pour frais d'insertion commande publique</i>	1 000,00	2033
<i>Rétrocession concession au cimetière</i>	101,81	2116
<i>Aménagement espace cinéraire (obligation réglementaire)</i>	10 000,00	2116
<i>Arbre remarquable (chêne) - traitement de la potence</i>	14 200,00	2128
<i>Aménagement plaine des sports anti-intrusion</i>	6 312,00	2128
<i>Terrain de foot / defeutrage regarnissage sablage decompactage</i>	5 000,00	2128
<i>Terrain de rugby /reprise/renovation du terrain d'honneur</i>	70 000,00	2128
<i>Ecole élémentaire : Marquage au sol</i>	3 000,00	2128
<i>Changement tourelle extraction cuisine</i>	3 945,60	2135
<i>Menuiserie / local de musique</i>	3 358,42	2135

<i>Charpente local de musique</i>	<i>5 422,68</i>	<i>2135</i>
<i>plus value maçonnerie</i>	<i>3 574,45</i>	<i>2135</i>
<i>Eglise : rejointement du clocher</i>	<i>3 000,00</i>	<i>2135</i>
<i>Enveloppe ADAP - Enveloppe pour accessibilité programmée bâtiments</i>	<i>100 000,00</i>	<i>2135</i>
<i>Ecole élémentaire : classe 1 et 2 / renforcement facade + changement porte PVC (salle motricité)</i>	<i>4 000,00</i>	<i>2135</i>
<i>Ecole élémentaire : Eclairage classe 3 et 4</i>	<i>2 400,00</i>	<i>2135</i>
<i>Ecole élémentaire : sanitaire classe 1 et 2 / reprise revêtement mural</i>	<i>1 500,00</i>	<i>2135</i>
<i>Ecole élémentaire : protection rampe classe 6</i>	<i>3 500,00</i>	<i>2135</i>
<i>Ecole maternelle : Lasure préau</i>	<i>3 000,00</i>	<i>2135</i>
<i>Ecole maternelle : porte du sas intérieure (sécurité doigts enfants)</i>	<i>3 000,00</i>	<i>2135</i>
<i>Mairie : changement porte salle des mariages + porte d'entrée accueil et volets intégrés</i>	<i>7 000,00</i>	<i>2135</i>
<i>Mairie : aménagement bureau comptabilité / isolation du serveur</i>	<i>6 000,00</i>	<i>2135</i>
<i>Foot : changement des 2 portes PVC en Alu</i>	<i>5 000,00</i>	<i>2135</i>
<i>CTM : changement porte d'accès du bureau (sécurisation)</i>	<i>2 000,00</i>	<i>2135</i>
<i>Organigramme à clés écoles maternelle / élémentaire / Mairie</i>	<i>7 000,00</i>	<i>2135</i>
<i>Mairie / Archives (dispositif de sécurité sur fenêtres + porte entrée à changer)</i>	<i>3 300,00</i>	<i>2135</i>
<i>Protection école maternelle/MAIRIE/Archives/CTM par système d'alarme</i>	<i>3 500,00</i>	<i>2135</i>
<i>Grosse réparation mur du cimetière (prolongeant la vie de l'ouvrage) 130ml</i>	<i>32 000,00</i>	<i>2135</i>
<i>Gymnase Chansigaud : aménagement et matériel pour diversification des activités, à la demande du club La Ruche Basket</i>	<i>3 040,00</i>	<i>2135</i>
<i>Eglise : étanchéité clocher</i>	<i>60 000,00</i>	<i>2135</i>
<i>Tennis bardage extérieur nord, sud, est</i>	<i>80 000,00</i>	<i>2135</i>
<i>Sur devis réalisation d'enrobé devant Chansigaud + accès tennis</i>	<i>60 000,00</i>	<i>2151</i>
<i>Voiries diverses et PAVE</i>	<i>522 991,09</i>	<i>2151</i>

<i>Signalisation routière suite reprise arrêté général de circulation</i>	18 000,00	2 152
<i>Potelets / rue du Moulin Rouge / piste cyclable</i>	3 000,00	2152
<i>Enveloppe mobilier urbain (sacs à chien / bancs / potelets / poubelles)</i>	2 000,00	2152
<i>Achat transpalette pour CTM</i>	576,00	2158
<i>Cloche lavage nettoyeur haute pression</i>	1 252,76	2158
<i>Achat de tronçonneuse</i>	754,78	2158
<i>Commande</i>	554,99	2158
<i>Détecteur de fuite / matériel (travaux) et en parallèle coût abonnement qui a été intégré au 611, à hauteur de 360€</i>	1 500,00	2158
<i>Eglise / achat d'échelle (utilisée par Bodet pour réglage pendule)</i>	300,00	2158
<i>Levage / équipé le tracteur en mode Levage ./ mise aux normes</i>	2 000,00	2158
<i>Terrain de rugby /matériel pour arrosage terrain honneur</i>	5 000,00	2158
<i>Provision materiel et outillage (perceuse à colonne....)</i>	2 000,00	2158
<i>Débroussailleuse / Souffleur à dos</i>	1 300,00	2158
<i>Pulvérisateur / pour cimetièrè</i>	1 800,00	2158
<i>Tonne arrosage</i>	11 000,00	2158
<i>Mobilier + informatique extension mairie</i>	2 360,02	2183
<i>Serveur informatique mairie - achat précédent en 2013 -</i>	10 000,00	2183
<i>Acquisition 1 pc portable DST + équipement (fourniture + préparation + mise en service)</i>	1 500,00	2183
<i>Ecole maternelle : remplacement unité centrale bureau direction (fourniture + prestation préparation et installation)</i>	1 000,00	2183
<i>Ecole maternelle : équipement numérique 4 classes dans le cadre de l'appel à projets numériques : tableau blanc + ordinateur compatible photocopieur / imprimante + vidéo-projecteur ultracourte focale + enceintes (fourniture + préparation + installation)</i>	12 000,00	2183
<i>Mobilier extension mairie</i>	3 118,16	2184
<i>Agence postale : 1 tabouret assis/debout (agence postale - document unique)</i>	128,05	2184
<i>Bibliothèque (4 étagères 2 cases)</i>	63,96	2184

Salle du Petit Poucet / remplacement de 12 tables	1 500,00	2184
Ecole maternelle : 1 tabouret	100,00	2188
Mobilier extension mairie	58,20	2188
Extracteur d'air Simenon	1 185,50	2188
Lave-mains commande fémorale	271,20	2188
Smartphone police municipale (visionnage à distance caméras)	166,80	2188
Protection plexiglas accueil mairie	724,52	2188
2 réservoirs hydropneumatiques chasses d'eau école maternelle	627,36	2188
Ecole élémentaire : panier de basket	500,00	2188
Ecole maternelle : achat de 1 cabane	800,00	2188
PORT de la Pelle -sécurisation du port de la Pelle (caméra)	5 000,00	2188
Jardins partagés : achat de 16 cabanes	4 300,00	2188
Bouées pour zone nautisme(400€ttc par bouée x 5 pour enveloppe prévisionnelle)	2 500,00	2188
Fourniture et pose De 2 panneaux de basket avec système de stop-chute des panneaux de basket gymnase Chansigaud (mise en conformité)	10 000,00	2188
1 tente 3m*3m pliante (trigano)	1 000,00	2188
1 tente 5m*5m pliante (Trigano)	2 200,00	2188
8 lestages 20kg	400,00	2188
Ecole maternelle : acquisition 4 trotinettes / tricyles	900,00	2188
Ecole élémentaire : tapis de gymnastique	330,00	2188
Mairie : affichage extérieur sur garage	1 000,00	2188
Chansigaud : équipement pour cuisine (tables préparation 2*1,20 min avec tablette + chariot de desserte)	2 500,00	2188

<i>Chansigaud : Panneaux exposition couloir 3 panneaux (1 Mairie et Autres -1 basket- 1 judo) (Adéquat 12 A4 252,5€Ht/u)</i>	1 000,00	2188
<i>Panneaux d'affichage autres locaux associatifs</i>	2 000,00	2188
<i>Equipelement salle de La Tonnelle : frigo au niveau du bar</i>	1 000,00	2188
<i>Enveloppe matériel pour entretien locaux communaux (dont tapis de sol 112€)</i>	670,00	2188
<i>Equipelement ERP en défibrillateurs (décret 2018) - Chansigaud (externe)</i>	2 000,00	2188
<i>Equipelement ERP en défibrillateurs obligation au 1/01/2021 (décret 2018) + école maternelle / cantine</i>	1 775,00	2188
<i>Fourniture et pose d'un colombarium 9 cases (aujourd'hui, plus que 5 cases disponibles)</i>	8 160,00	21316
<i>Cimetière : nettoyage complet monument aux morts</i>	3 125,00	21316
<i>Remplacement horloge vétuste au poste rue Gaston Aujard</i>	123,26	21534
<i>Enveloppe annuelle remplacement éclairage public</i>	5 000,00	21534
<i>Electricité dépannage rugby - dépend du devenir de ce terrain</i>	6 080,00	21534
<i>achat fourgon (en remplacement du Scudo - vétuste)</i>	20 000,00	21561
<i>remplacement véhicule police municipale</i>	15 000,00	21561
<i>remplacement véhicule DST /provision</i>	10 000,00	21561
<i>Restaurant scolaire/maternelle : rajout de sirène alarme incendie + porte coupe-feu pour isoler local rangement de la maternelle</i>	1 100,00	21568
<i>Défense incendie / réparation - remplacement - installation- création</i>	6 000,00	21568
<i>Achat pour remplacement 2 poteaux incendie</i>	6 012,58	21568
<i>Achat désherbeur</i>	4 415,96	21578
<i>Barrière de villes (qte : 50)</i>	2 700,00	21578
<i>Broyeur sur tracteur</i>	3 000,00	21578
<i>TOTAL DEPENSES NOUVELLES</i>	1 268 980,15	

